



TOURNOI DE L'ASM GIGÉAN TT

TOURNOI NATIONAL SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 MAI 2024

N° d'homologation : ..XXXXXX.....

L'ASMGIGÉAN TT organise les samedi 11 & dimanche 12 mai 2024 son tournoi National B à la Halle des Sports, avenue de Béziers à GIGÉAN (34770) sur 28 tables agréées FFTT. La salle ouvrira dès 7h15 du matin

REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1. Le tournoi est organisé par l'ASM GIGÉAN TT, club affilié à la fédération française de tennis de table sous le numéro 11340014.

Article 2. Toutes les rencontres se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T. au meilleur des cinq manches.

Article 3. Le juge arbitre du tournoi sera Jean-Loup ALBERT (JAN) (Tph. 06.21.39.40.48), secondé par Dominique WOZNIAK (JA3). Toutes leurs décisions prises en application des règlements fédéraux et du présent règlement feront autorité et seront sans appel.

Article 4. Ce tournoi est un tournoi National homologué. Il est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés de la FFTT.

Article 5. Les inscriptions devront parvenir par mail à tournoiasmgigeantt@gmail.com ou SMS au N° de téléphone 06.83.14.61.85 auprès de **Justine GONIN** au plus tard le vendredi 10 mai 2024 à 19h00.

Les droits d'engagement sont fixés à:

- 5 Euros pour le tableau Non Licenciés/Licence Loisir
- 8 Euros pour les autres tableaux

Formule :

- 8 Euros pour un tableau
- 15 Euros pour deux tableaux
- 21 Euros pour trois tableaux.

Article 6. Le tournoi comprend les 15 tableaux ci-dessous

Date	Tableau	Séries	Pointage	Démarrage	tarifs
S A M E D I 1 1	A	500 à 899	08h30	09h00	8,00 €
	B	500 à 1099	09h30	10h00	8,00 €
	C	500 à 1499	10h30	11h00	8,00 €
	D	1000 à Non Numéroté	11h30	12h00	8,00 €
	E	Féminines TS	12h00	12h30	8,00 €
	F	Loisirs/Non Licenciés	12h00	12h30	5,00 €
	G	500 à 599	12h30	13h00	8,00 €
	H	Toutes séries	13h30	14h00	8,00 €

Date	Tableau	Séries	Pointage	Démarrage	tarifs
D I M A N C H E 1 2	I	500 à 999	08h30	09h00	8,00 €
	J	500 à 1299	09h30	10h00	8,00 €
	K	1000 à Non numéroté	10h30	11h00	8,00 €
	L	500 à 699	11h00	11h30	8,00 €
	M	Toutes séries	12h00	12h30	8,00 €
	N	Vétérans	13h00	13h30	8,00 €
	O	Handicap	13h30	14h00	8,00 €

Article 7. La participation est limitée à 3 tableaux par jour pour chacun des participants.

Article 8. Les classements pris en compte pour ce tournoi sont ceux du début de la 2ème phase 2023/2024.

Article 9. Les performances seront prises en compte pour les classements (sauf tableaux F & O)

Article 10. Afin d'assurer une gestion la plus rigoureuse possible, il est demandé aux joueurs de respecter les horaires et d'avoir confirmé leur participation 30 minutes avant le début de leur tableau (date et heure de clôture des engagements).

Article 11. Pour tous les tableaux (sauf tableau handicap), l'entrée se fait par poule de 3 avec 2 qualifiés par poule, pour intégrer un tableau à élimination directe.

Article 12. Une tenue et un esprit sportifs seront de rigueur. Des chaussures de sport spécifiques sont obligatoires pour jouer dans le gymnase. Les balles plastiques (homologuées ITTF) seront fournies par les joueurs.

Article 13. L'organisateur se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement du tournoi et d'annuler ou de modifier la dotation d'un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Article 14. En cas de forfait ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV, 202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points de classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 15. Les vainqueurs devront ramener à la table d'arbitrage la plaquette de la partie qu'ils viennent de disputer en s'assurant du résultat indiqué.

Article 16. La responsable du tournoi sera **Maëlle BELMONTE**.

Article 17. La dotation totale du tournoi est de **3215 €** en espèces ainsi que des bons d'achats selon le tableau. Les tableaux seront primés à partir des demi-finales. Une coupe sera remise à chaque vainqueur.

Article 18. Il n'y aura pas d'interruption pour les repas. Buvette et restauration (chaud et froid) seront à votre disposition sur place.

Article 19. Le club ASMGIGEAN TT décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire à l'intérieur comme à l'extérieur du complexe sportif.
Il est rappelé qu'il est interdit de fumer ou de vapoter dans le complexe sportif.
L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Article 20. Règles spécifiques à certains tableaux :

- Dans le tableau **Handicap**, la partie se jouera sur une seule manche de 33 pts, à élimination directe (sans les 2 pts d'écart). Le score initial sera dépendant du classement des joueurs. Le joueur le moins bien classé se verra attribué 2 points d'avance par tranche de 100 points entre les classements des 2 adversaires. Le différentiel de départ ne pourra pas excéder 22 points d'avance.
Exemple: Un joueur à 500 pts jouant contre un joueur à 914 pts, a un différentiel de 4 tranches, il partira donc à 8-0.
La participation des joueurs non licenciés ou avec une licence loisir est admise dans le tableau Handicap. Ils seront assimilés comme un joueur avec 500 pts.
Les inscriptions du tableau Handicap se feront sur place. Ce tableau sera limité à un nombre de joueurs défini sur place.
- Les joueurs participant au tableau **Loisirs/Non Licenciés** ne doivent jamais avoir été classé plus de 10 (1000 pts).

Article 21. Le club le plus représenté sera récompensé (coupes, lots ; hors club organisateur)

Article 22. Le tirage au sort des tableaux aura lieu le samedi 11 mai 2024 à 8h30 à la Halle des Sports, avenue de Béziers à GIGEAN (34770).

Article 23. Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias, réseaux sociaux, etc....).

Article 24. Gains et récompenses TOURNOI NATIONAL DE L'ASMGIGEAN TT 2024

TABLEAU DES RECOMPENSES								
Date	Tableau	Séries	Pointage	Démarrage	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	Obs.
S A M E D I 1 1	A	500 à 899	08h30	09h00	60,00 €	30,00 €	15,00 €	
	B	500 à 1099	09h30	10h00	60,00 €	30,00 €	15,00 €	
	C	500 à 1499	10h30	11h00	80,00 €	40,00 €	20,00 €	
	D	1000 à Non Numéroté	11h30	12h00	100,00 €	50,00 €	25,00 €	
	E	Féminines TS	12h00	12h30	150,00 €	75,00 €	35,00 €	
	F	Loisirs/Non Licenciés	12h00	12h30	50,00 €	25,00 €	10,00 €	
	G	500 à 599	12h30	13h00	50,00 €	25,00 €	10,00 €	
	H	Toutes séries	13h30	14h00	300,00 €	150,00 €	100,00 €	
<hr/>								
D I M A N C H E 1 2	I	500 à 999	08h30	09h00	60,00 €	30,00 €	15,00 €	
	J	500 à 1299	09h30	10h00	70,00 €	35,00 €	15,00 €	
	K	1000 à Non numéroté	10h30	11h00	100,00 €	50,00 €	25,00 €	
	L	500 à 699	11h00	11h30	50,00 €	25,00 €	10,00 €	
	M	Toutes séries	12h00	12h30	300,00 €	150,00 €	100,00 €	
	N	Vétérans	13h00	13h30	80,00 €	40,00 €	20,00 €	
	O	Handicap	13h30	14h00	60,00 €	30,00 €	15,00 €	

Le président de l'ASMGIGEANTT

Jean-Pierre BELMONTE